

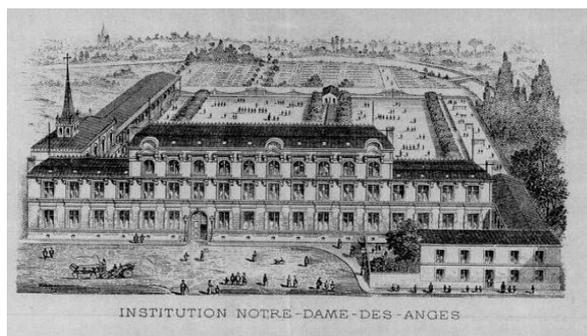
## « Choisir la fraternité », un héritage à cultiver pour demain

### Un établissement catholique ...

Fondé en **1851**, l'Institution fait partie de l'Enseignement catholique et travaille en lien avec les autres établissements catholiques diocésains.

L'Institution accueille tous les élèves de l'Amandinois dont les familles souhaitent lui confier la formation et l'éducation, **quelle que soit leur situation familiale, sociale ou religieuse**.

Elle demande à chacun (enseignants, personnels, familles, élèves) de **respecter le caractère propre** de l'établissement qui se traduit dans des projets concrets, inspirés de l'Evangile, dans les domaines pédagogique, éducatif et pastoral.



### Privé, en association avec l'Etat



En **contrat d'Association avec l'Etat depuis 1965**, l'Institution participe, en complémentarité avec les autres établissements d'enseignement, à l'effort de formation nationale et met en œuvre les orientations définies par le Ministère.

Si l'Etat et les **Collectivités Locales** (Conseil Général pour le collège et Conseil Régional pour le lycée) assurent l'essentiel du fonctionnement de l'école (rémunération des enseignants et subventions de fonctionnement), **les familles contribuent financièrement** à la vie matérielle de l'Institution (notamment pour tout ce qui concerne l'immobilier : rénovation, entretien et construction des bâtiments – achats de matériel) et à son caractère propre.

### Qui accueille l'élève comme une personne

Pour aider votre enfant dans son entrée à l'école, notre Institution met en œuvre et promeut des **liens constants entre l'établissement et les familles, de personne à personne** :

- × par des **informations régulières** sur des outils identifiés: carnets de notes, bulletins avec les appréciations des professeurs;
- × par des **rencontres parents - élèves - professeurs**, pour voir ensemble: ce qui va bien, les difficultés, les moyens d'y remédier.
- × par une **disponibilité des responsables** qu'il ne faut jamais hésiter à contacter:
  - ✎ Le chef d'établissement, **M. DUSART**
  - ✎ L'accueil / secrétariat, **Mmes HUYGHE**
  - ✎ La comptabilité et le service des familles, **M. NEYDER et Mme LAURENT**

L'A.P.E.L (dont la Présidente est **Mme Virginie**) est au service des familles. Elle est heureuse d'accueillir au sein de l'Association de parents, toutes celles et ceux qui souhaitent prendre une part active dans l'établissement (Commissions de sécurité, de cantine, de pastorale, correspondants de classe).